

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVIGNY
 DU 2 JUILLET 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le deux juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six juin deux mil dix-neuf s'est réuni à vingt heures en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Régis PLISSON, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
PLISSON Régis	X			
ROTUREAU Jacky	X			
FLEURY Félix	X			
DURAND-GAUVRIT Nicole	X			
LARDIÈRE Jean-Luc	X			
PILNIÈRE Pascale	X			
BROUSSELY Léonard	X			
GALLIEN Anne-Jo	X			
ALLAIN Michel	X			
PLISSONNEAU Sophie	X			
SIMON Patrick	X			
VILMUS Marie-Dominique		X		
FRUGIER Marie-Dominique	X			
PAVAGEAU Didier	X			
REY Pierrick	X			
MALGARINI Gwenaëlle	X			
MARTIN Jacky	X			
TENET Christiane	X			
BRIAUD Philippe	X			
COCAULT Gaëlle	X			

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CHOUTEAU Annie	X			
RENAUDET Irène			X	
GIRARDEAU Jérôme		X		ROUBY Guillaume
MOUSSELEKY Denis	X			
VRIGNAUD Nadège	X			
VIAIN Didier		X		BRIAUD Philippe
SIMON Anne-Sophie	X			
ROUBY Guillaume	X			
BRILLAUD Roland		X		MOUSSELEKY Denis
RENAUDIN Henri-Marie	X			
GALLOT Bruno	X			
MIMEAU Nicolas	X			
PELÉ Yvan	X			
GOUAS Corinne	X			
BONNET Sébastien		X		GALLIEN Anne-Jo
HERBRETEAU Ludovic			X	
GATTEAU Lydia	X			
COUGNAUD Thomas			X	
VAY Georgette			X	

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :

Christiane TENET et Didier PAVAGEAU

Assistés de Patrick TEXIER, Directeur Général des Services

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2019

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Félix FLEURY propose au Conseil Municipal d'ajouter une question à l'ordre du jour : Remboursement de frais à M. Régis PLISSON. Le Conseil Municipal donne son accord.

1- MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL DU PAYS YON ET VIE : INTÉGRATION DE L'ANCIEN PAYS DE PALLUAU *DÉLIBÉRATION 01*

Par délibération du 6 juin 2019, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie a arrêté le projet de révision de son Schéma de COhérence Territoriale pour inclure dans son périmètre les communes de l'ancien Pays de Palluaud.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rendre un avis sur ce projet de révision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la révision du SCOT ci-dessus indiquée.

2- SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES ET EXCEPTIONNELLES *DÉLIBÉRATION 02*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner les subventions exceptionnelles accordées aux associations sportives évoluant en Région ou en National.

Il propose également d'examiner la demande de subvention du Centre de Formation des Apprentis de Sèvermont qui accueille un jeune Bellevignois.

Après en avoir délibéré, vu les justificatifs présentés, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'allouer les subventions suivantes :

- ESB Tennis de Table : 1 650 € (5 équipes en Région phase 1, 6 équipes en Région Phase 2 soit 11 équipes en championnat x 0,50 x 300 €)
- ESB Basket : 600 € (1 équipe en Région)
- CFA Sèvermont – 1 élève : 15,50 Euros

3- MARCHÉ "CONSTRUCTION VESTIAIRES FOOT" : LOT 05 – AVENANT 01 *DÉLIBÉRATION 03*

Monsieur le Maire indique, que dans le cadre des travaux de construction des vestiaires foot, il n'avait pas été prévu de "tablettes porte-sacs" au-dessus des bancs des vestiaires.

Cet équipement est important pour l'accueil des équipes sportives.

Le lot n° 05 "menuiseries intérieures" a chiffré les tablettes (une par vestiaire) au prix de 4 470 Euros hors taxes.

Il est proposé de prendre un avenant pour rajouter cet équipement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve cet avenant
- autorise Monsieur le Maire à le signer

4- CONVENTION SYDEV – LA MORINIÈRE

DÉLIBÉRATION 04

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la convention modifiée pour l'effacement des réseaux à la Morinière. La 1ère convention vue en séance de Mai indiquait une participation communale de 20 505 €uros ; celle-ci a été ramenée à 16 503 €uros.

Après avoir délibéré le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention modifiée.

5- CLASSEMENT EN DOMAINE PUBLIC : TERRAIN RUE MARIA CALLAS

DÉLIBÉRATION 05

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la vente de terrains situés entre la rue Maria Callas et l'impasse Ségur.

Le lot vendu côté rue Maria Callas borde une voirie communale non classée dans le domaine public.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder au classement en domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le classement de la parcelle 279 ZN 458 en domaine public

Monsieur le Maire procédera à une enquête publique dont les conclusions seront portées à la connaissance du Conseil Municipal pour conclusion définitive.

6- ZA CHANTEMERLE : NOM DE LA VOIE

DÉLIBÉRATION 06

Monsieur le Maire propose de donner un nom de voie à la route qui dessert la zone d'activité Chantermerle située le long de la 2x2 voies, accédant à la RD6 (Route de Saint Denis).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

→ **Rue CHANTEMERLE**

7- DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DU CHEMIN D'EXPLOITATION DU PETIT PAS

DÉLIBÉRATION 07

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la voie communale du Petit Pas, au-delà de l'exploitation agricole ne dessert plus de propriété depuis la création de la ZA Actipôle 85.

D'autre part, la société ORYON qui intervient pour la Communauté de Communes du Pays Yonnais, nous a informés de la création de l'extension de la ZA de l'Éraudière au Sud de cette voie. Elle propose que celle-ci soit déclassée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner le projet de déclasser cette portion de la voie communale du Petit Pas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de déclasser.

Ce projet sera soumis à enquête publique.

8- VENTE D'UN DÉLAISSÉ COMMUNAL LE PLESSIS

DÉLIBÉRATION 08

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune avait décidé de vendre deux délaissés communaux à Monsieur IDIER au Plessis pour une superficie de 110 m².

Considérant que ces délaissés étaient plutôt une charge pour la collectivité, il avait été décidé de fixer à 100 €uros le prix de cession. Le service du Domaine a évalué le prix à 220 €uros hors taxes hors droits.

Après examen du dossier, il est proposé de passer outre cet avis et de valider la vente à 100 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette vente.

9- REMBOURSEMENT DE FRAIS À M. RÉGIS PLISSON

DÉLIBÉRATION 09

Monsieur Félix FLEURY présente au Conseil Municipal une note de frais de restauration de 62,00 €uros avancée par Monsieur le Maire pour l'accueil de l'Inspecteur d'Académie, Monsieur MORIN, le 2 juillet 2019 pour la remise des livres et des clés USB aux élèves de CM2 de BELLEVIGNY.

Il propose au Conseil Municipal de faire procéder au remboursement de cette avance à Monsieur Régis PLISSON.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

10- DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de cessions suivantes :

- Commune déléguée de Belleville sur Vie
 - ✓ Parcelles 019 AK 005 et 019 AK 004 (1/7^{ème} indivis)
Consorts DIOCHET → Mme Marie BREGEON
 - ✓ Parcelle 019 AC 098
SCI PRO'IMMO → M. & Mme Adrien VILLAIN
 - ✓ Parcelle 019 AI 152
Mme Stéphanie GUILHEM → M. GANDELIN-RUFFIER & Mme BONNEAU
 - ✓ Parcelle 019 AI 204
M. & Mme Serge RATOUIT → Mme Sarah LUZURIER
- Commune déléguée de Saligny
 - ✓ Parcelle 279 ZW 042
Consorts LIBAUD → M. Arnaud DELILLE
 - ✓ Parcelle 279 ZN 201
M. Stéphane FAVROU → M. NOËL & Mme PERTHUIS

✓ Parcelle 279 AB 008

Consorts JOLLY

→ M. BRIAUD & Melle GAUTIER

11- RAPPORT DES COMMISSIONS

A- C.C.A.S (Anne-Jo GALLIEN – Sophie PLISSONNEAU)

Anne-Jo GALLIEN informe le Conseil Municipal sur la tarification de l'EHPAD :

- T1bis – 1 personne : 58,31 €
- T1bis – 2 personnes : 44,91 € x 2
- Accueil de jour : 35,87 €

L'augmentation est de 4 % et est liée aux travaux de mises aux normes.

Pour les logements de la résidence des Camélias, les loyers sont inchangés.

Dans le cadre du "plan canicule", un courrier d'information a été distribué aux familles des résidents.

Le mobilier de l'EHPAD a été remplacé ; l'ancien mobilier est en vente.

☉ Programme de la Semaine Bleue :

- 7 octobre : Animation sur l'activité physique adaptée aux gestes du quotidien
- 8 octobre : Dictée et balade
- 9 octobre : Visite de Trivalis
- 10 octobre : Sortie à Angers
- 11 octobre : Après-midi "jeux"

☉ Animations proposées cet hiver :

- 3 novembre : Spectacle "sur la route des Balkans"
- 17 novembre : Déjeuner et spectacle de "Mélodie en Retz"
- Octobre / décembre : Ateliers "numérique" pour débutants

B- Écoles (Sophie PLISSONNEAU – Jean-Luc LARDIÈRE)

Sophie PLISSONNEAU informe le Conseil Municipal que les clés USB et des livres ont été remis aux élèves de CM2 en présence de Monsieur MORIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

☉ Prévisions d'effectifs 2019/2020 :

	Maternelle	Élémentaire
École le Sablier du Frêne	58	?
École des Chaumes	75	146

La Commission a travaillé sur l'harmonisation des règlements de la pause méridienne avec la mise en place des tarifs avec quotient familial, et les serviettes en tissu au Sablier du Frêne.

Collège : une classe de 6^{ème} en moins à la rentrée

C- Communication – Culture (Jean-Luc LARDIÈRE – Sébastien BONNET)

Jean-Luc LARDIÈRE fait le retour sur le forum des associations qui a donné entière satisfaction tant aux organisateurs, qu'aux exposants et aux visiteurs.

D- Vie Associative (Sébastien BONNET – Jacky MARTIN)

Jacky MARTIN informe le Conseil Municipal que le court extérieur de Tennis a été rénové.

Il revient également, avec la participation de Marie-Dominique FRUGIER, sur les 20 ans du CMJ.

Des boîtes à livres ont été installées pour l'été au Parc des Chaumes et au Parc de Saligny.

Les balades entre deux rives vont à nouveau être organisées pour cet été sur la Communauté de Communes.

E- Patrimoine (Pascale PILNIÈRE – Léonard BROUSSELY)

Léonard BROUSSELY informe le Conseil Municipal sur le chantier du bar-restaurant place du Village. Les travaux ont repris suite au dévoiement d'une ligne électrique située sous l'emprise du chantier.

Le bâtiment devrait être terminé en novembre.

Suite au diagnostic réalisé par le cabinet AARP sur l'Église de Saligny, le Conseil Municipal avait inscrit une enveloppe au budget 2019 pour réaliser les premiers travaux.

Après examen sur place, il s'avère que les premières urgences concernent :

- L'étanchéité de la couverture,
- La rénovation des sols, murs et ouvertures de la sacristie
- La rénovation du bas-côté Sud (bancs)
- La rénovation de 3 vitraux

Léonard BROUSSELY propose au Conseil Municipal de lancer les chiffrages pour ces travaux. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Pascale PILNIÈRE informe le Conseil Municipal de l'avancement de construction des vestiaires foot de Belleville ; les travaux devraient être terminés pour la reprise de la saison sportive. Une visite est programmée le 13 juillet à 10 heures.

L'Espace Jeunesse de Belleville est en cours d'élaboration. Estimé à 360 000 €uros TTC (conforme au budget inscrit), l'appel d'offres devrait se faire à la rentrée de septembre.

Les travaux de la halle se terminent. Une réunion de la Commission aura lieu le 10 juillet.

F- Urbanisme – Cadre de Vie (Félix FLEURY – Michel ALLAIN)

Michel ALLAIN informe le Conseil Municipal sur une présentation de Vendée Eau et le Syndicat de Vie et Jaunay sur les études des captages d'eaux souterraines.

Le curage de l'étang des Fontaines est prévu à partir du 22 juillet.

Le rapport sur l'étude de la 3^{ème} zone humide de la Rétière réalisée par un stagiaire du Syndicat de Grand Lieu a été remis. Il va permettre d'envisager les travaux.

Félix FLEURY évoque le PLUIH et la réunion publique organisée à Belleville le 3 juillet. L'exposition est actuellement en place à la Mairie de Belleville et sera ensuite installée en Mairie de Saligny.

L'aménagement du centre-bourg est en cours, des petites modifications sont envisagées en cours de chantier pour adaptation. Une réunion est prévue le 11 juillet à 18 heures 30 pour évoquer les travaux en cours, le choix des mobiliers et les brumisateurs.

Jacky ROTUREAU présente au Conseil Municipal le projet définitif de l'aménagement de la place du Village et ses abords dans le cadre du CCU. Celui-ci va faire l'objet d'un appel d'offres dans les prochains jours pour des travaux à l'automne.

G- Voirie – Réseaux (Nicole DURAND-GAUVRIT – Patrick SIMON)

Nicole DURAND-GAUVRIT présente les travaux récemment réalisés :

- Place des Magnolias
- Murs du Pont-Caillaud et Simone Veil

Patrick SIMON informe le Conseil Municipal sur les travaux en cours rue du Stade (trottoirs et stationnements) et les abords du Pôle Sportif (Foot et Pétanque).

14- QUESTIONS DIVERSES

- Visite du Sénat le 26 novembre à 14 H 20 (inscriptions – voyage en train)
- Bureaux de vote : les bureaux de vote 5 et 6 de Saligny seront déplacés salle des Magnolias pour des raisons pratiques (manque de place à la Mairie)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance et propose aux membres de signer (1) avec lui le procès-verbal de la séance pour les délibérations rappelées ci-après par leur objet :

1. Modification du périmètre du Schéma de Cohérence Territorial : intégration ancien Pays de Palluau
2. Subventions complémentaires et exceptionnelles
3. Marché "construction vestiaires Foot" : lot 05 – avenant 01
4. Convention Sydev La Morinière
5. Classement en domaine public : terrain rue Maria Callas
6. ZA Chantemerle : nom de la voie
7. Déclassement d'une partie d'un chemin d'exploitation du Petit Pas
8. Vente d'un délaissé communal – le Plessis
9. Remboursement de frais à M. PLISSON

PLISSON Régis	ROTUREAU Jacky	FLEURY Félix	DURAND-GAUVRIT Nicole
LARDIÈRE Jean-Luc	PILNIÈRE Pascale	BROUSSELY Léonard	GALLIEN Anne-Jo
ALLAIN Michel	PLISSONNEAU Sophie	SIMON Patrick	FRUGIER Marie-Dominique
PAVAGEAU Didier	REY Pierrick	MALGARINI Gwénaëlle	MARTIN Jacky
TENET Christiane	BRIAUD Philippe	COCAULT Gaëlle	CHOUTEAU Annie
MOUSSELEKY Denis	VRIGNAUD Nadège	SIMON Anne-Sophie	ROUBY Guillaume
RENAUDIN Henri-Marie	GALLOT Bruno	MIMEAU Nicolas	PELÉ Yvan
GOUAS Corinne	GATTEAU Lydia		

(1)En cas de non-signature, indiquer le motif